

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00427

Numéro SIREN : 392 860 243

Nom ou dénomination : PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 7240

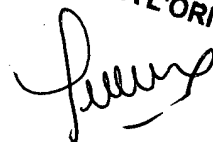
PETROINEOS MANUFACTURING France SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', is written over the certification stamp.

Etats Financiers au 31 Décembre 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, <u>31122018</u>	N-1 <u>31122017</u>	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB 1 521 870	AC 1 521 870	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 12 484 865	AG 11 046 136	1 438 728 1 609 171
		Fonds commercial (1)	AH 30 055	AI 30 055	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN 10 007 746	AO 1 043 636	8 964 109 9 089 690
		Constructions	AP 17 247 162	AQ 11 102 916	6 144 246 6 776 652
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 830 457 216	AS 363 281 224	467 175 992 408 246 869
		Autres immobilisations corporelles	AT 9 953 634	AU 9 007 411	946 223 963 573
		Immobilisations en cours	AV 181 816 285	AW	181 816 285 170 519 370
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU 34 509 816	CV 2 770 000	31 739 816 31 739 816
		Créances rattachées à des participations	BB 38 112	BC	38 112 38 112
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH 4 455 597	BI	4 455 597 4 629 223
	TOTAL (II) BJ		1 102 522 362	BK 399 803 250	702 719 112 633 612 480
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL 10 141 112	BM 1 232 314	8 908 797 3 649 856
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR 45 817 308	BS	45 817 308 58 441 251
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 416 685	BW	416 685 416 685
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX 87 627 952	BY	87 627 952 81 247 644
		Autres créances (3)	BZ 31 721 310	CA	31 721 310 34 586 677
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF 1 861 050	CG	1 861 050 2 385 113
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 805 021	CI	805 021 824 321
TOTAL (III) CJ		178 390 439	CK 1 232 314	177 158 125 181 551 549	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				12 669	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 280 912 802	IA 401 035 564	879 877 237 815 176 700	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 91 082 309)			DA	91 082 309	91 082 309	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	4 298 328	3 900 136	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	(30 271 233)	(30 271 233)	
	Report à nouveau			DH	68 456 869	60 891 237	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	28 509 099	7 963 824	
	Subventions d'investissement			DJ	3 256 650	3 907 980	
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	165 332 022	137 474 252	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	536 199	717 450	
	Provisions pour charges			DQ	160 077 813	173 005 278	
	TOTAL (III)			DR	160 614 012	173 722 729	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 719 011	3 599 895	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	145 122 469	147 837 271	
	Dettes fiscales et sociales			DY	41 137 254	32 054 208	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	28 009 111	39 257 238	
	Autres dettes			EA	335 942 345	281 230 342	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	553 930 193	503 978 956		
Ecart de conversion passif* (V)			ED	1 010	761		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	879 877 237	815 176 700		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	553 930 193	503 978 956	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	215 729 661	FH	331 253 963	FI	546 983 624	497 245 079	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	215 729 661	FK	331 253 963	FL	546 983 624	497 245 079	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN	2 728 062	2 275 276		
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	53 338 540	21 382 813		
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 320 339	2 543 574		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	606 370 566	523 446 744
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	33 394 116	(4 608 119)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 443 578	41 854 804	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	358 257 877	316 082 844	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 506 069	9 886 497	
	Salaires et traitements*					FY	48 703 242	50 206 558	
	Charges sociales (10)					FZ	25 983 771	24 709 279	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	27 012 856	27 183 053	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		11 173	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	40 210 486	42 827 547		
	Autres charges (12)				GE	11 112 283	4 984 365		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	561 624 281	513 138 005
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 746 284	10 308 739	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 023 744	4 457 968	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		389	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		1 397	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	6 023 744	4 459 754	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 628 596	5 704 146	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	6 628 596	5 704 146	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(604 851)	(1 244 392)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	44 141 433	9 064 346	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	19	4 392	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	651 330	651 330	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	68 582	91 574	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	719 931	747 297	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	(129 270)	373 837	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	(129 270)	373 837	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	849 202	373 460	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	2 456 315		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	14 025 221	1 473 982	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	613 114 243	528 653 796	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	584 605 143	520 689 972	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	28 509 099	7 963 824	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	6 499 058	5 582 926	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	penalites cont Urssaf				1 781		
	ajustement frais de personnel				(131 623)		
rep subvention WWTP agence eau					651 330		
rep litige sarribiere					68 582		
divers				571	19		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

N° 2053
1 / 1

31/12/2018

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	1 521 870	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	12 379 921	KE		KF	134 999		
CORPORELLES	Terrains				KG	10 007 746	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	8 151 291	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	8 912 082	KQ		KR	183 788		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	746 240 897	KT		KU	84 216 319
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY	1 475 259	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	8 017 283	LC		LD	461 091	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	170 519 370	LI		LJ	84 577 427			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	953 323 931	LO		LP	169 438 627			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	34 547 928	8V		8W			
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 629 223	IU		IV					
TOTAL IV				LQ	39 177 151	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 006 402 874	ØH		ØJ	169 573 626				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	1 521 870	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	12 514 920	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	10 007 746	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	8 151 291	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	9 095 871	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	830 457 216	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 475 259	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	8 478 375	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	73 280 513	MZ		NA	181 816 285	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	73 280 513	NG		NH	1 049 482 046	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 547 928	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	173 626	2F	4 455 597	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	173 626	NK	39 003 525	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	73 280 513	ØK	173 626	ØL	1 102 522 362	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	1 521 870	EL		EM		EN	1 521 870					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	10 770 749	PF	305 442	PG		PH	11 076 191					
Terrains			PI	918 055	PJ	125 580	PK		PL	1 043 636					
Constructions	Sur sol propre		PM	5 676 391	PN	207 937	PO		PQ	5 884 329					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	4 610 329	PW	608 257	PX		PY	5 218 587					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	337 994 027	QA	25 287 196	QB		QC	363 281 224					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH	990 907	QI	60 691	QJ		QK	1 051 599					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	7 538 061	QM	417 750	QN		QO	7 955 812					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	357 727 774	QV	26 707 414	QW		QX	384 435 188					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	370 020 394	ØP	27 012 856	ØQ		ØR	397 033 250					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. gales, agenc. am. divers	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Matériel de transport	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Emballages récup. et divers	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
TOTAL III		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL IV		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	38 112	UM		UN	38 112				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	4 455 597	UV		UW	4 455 597				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	87 627 952		87 627 952						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	39 994		39 994						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 330		3 330						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 135 139		8 135 139					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 457 327		22 457 327					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 085 517		1 085 517						
	Charges constatées d'avance	VS	805 021		805 021						
TOTAUX		VT	124 647 993	VU	120 154 283	VV	4 493 709				
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	173 626					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 719 011		3 719 011						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	145 122 469		145 122 469						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 599 351		13 599 351						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 188 794		10 188 794						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	14 079 634		14 079 634						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 617 171		2 617 171						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	652 302		652 302						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	28 009 111		28 009 111						
Groupe et associés (2)		VI	335 942 345		335 942 345						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	553 930 193	VZ	553 930 193						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	873 466	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	754 350	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☐

Exercice N, clos le :

31122018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	161 433	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	105 147	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	56 286			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	8 475 118	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	10 134 049	
	Amendes et pénalités		WJ	1 782	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	1 657 149			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	14 025 221	
									K7	660	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	660	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			{ – imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ – Plus-values nettes à court terme						WN	
				{ – Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	84 184
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	4 575 330			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV				
		- imposées au taux de 0 %								WH				
		- imposées au taux de 19%								WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	301 187	)	XA	5 722 558
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9	1 573 323	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		)	XG	1 574 085		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				

TOTAL II

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)	XI	41 042 673	
		déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	41 042 673	XO

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2018

31/12/2018

Exercice N

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 549 726
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
postes	8X	2 941 931	8Y	3 299 035	
IDR	8Z	1 193 133	9A		
RSN	9B	37 946	9C	72 140	
Provisions pour dépréciation *					
provision dépréciation des stocks	9D		9E	78 576	
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
effort construction	9K	216 494	9L	193 980	
contribution sociale de solidarité	9M	321 144	9N	312 637	
CICE 2018	9P		9R	138 702	
participation 2018	9S	2 456 315	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				8 475 118	4 575 330
				↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

N° 2058-B
1 / 1

Désignation

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
392860243 IS1

31/12/2018

Provisions pour risques et charges

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	60 891 237	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	398 192			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	7 963 824		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	68 855 061		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	68 456 869				
					TOTAL II	ZH	68 855 061				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance			YT	25 666 887	24 210 915					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	2 121 564	2 149 274					
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU	240 217	203 237					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	939 714	535 443					
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	329 289 493	288 983 974					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	358 257 877	316 082 844					
				YW	3 476 253	3 536 982					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			9Z	6 029 816	6 349 515					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YX	9 506 069	9 886 497					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YY	61 250 975	59 658 673					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée			YZ	93 641 471	82 450 599					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			0B	48 109 807						
				0S							
				ZK		%					
				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)							
				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR							
DIVERS	Montant brut des salaires *										
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
			(A)	(B)	(C)			
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-4				
	différente (art. 39 quaterdecies N-5				
	I ter et I quater du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2018 et clos le : 31.12.2018		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	698.00	
Dont apprentis	YF	4.00	
Dont handicapés	YG	12.00	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	546 983 624	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	546 983 624	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	3 320 339	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	2 728 062	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	6 048 401	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	(4 387 603)	
Variation négative des stocks	OQ	7 443 578	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	393 907 105	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	11 112 283	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	408 075 363	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	144 956 662
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	144 956 662	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	546 983 624	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	726.00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 8

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 666 667

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SDE Dénomination PETROINEOS REFINING LTD

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 26 666 667

Adresse : N° Voie ogier house

Code Postal JE49W Commune JERSEY Pays GBR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

4

Forme juridique GIE Dénomination LA CRAU

N° SIREN (si société établie en France) 302079439

% de détention 66.66

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays FRA

Forme juridique GIE Dénomination 3TC

N° SIREN (si société établie en France) 410263610

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie chez Petroineos Manufacturing

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays

Forme juridique SAS Dénomination GEOSSEL

N° SIREN (si société établie en France) 672049616

% de détention 19.90

Adresse : N° 7 Voie RUE E. ET A. PEUGEOT

Code Postal 92500 Commune RUEIL-MALMAISON

Pays

Forme juridique SA Dénomination GEOGAZ

N° SIREN (si société établie en France) 703002535

% de détention 14.70

Adresse : N° 2 Voie RUE DES MARTINETS

Code Postal 92576 Commune RUEIL MALMAISON

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise	SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA 392860243 IS1	31/12/2018
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise	SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA 392860243 IS1	31/12/2018
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA20CHAAVA



31/12/2018

[illegible]

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)☒

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE
AVENUE DE LA BIENFAISANCE
BP6
13117 LAVERA
392860243 IS1

31/12/2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE			
SIRET	3 9 2 8 6 0 2 4 3 0 0 0 5 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE BP6 13117 LAVERA			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Raffinage du pétrole	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%	41 042 673	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %					
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé :
---	--

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du comptable :		Tél. :	
- du conseil :		Tél. :	
- du CGA ou du viseur conventionné :		Tél. :	
- N° d'agrément :			

SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

MVLТ restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE

du 01012018

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		7 841
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		104 478
Total		112 319

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	112 319	– de l'exercice 2018.. ⑩	41 042 673
– de l'exercice précédent ⑩	109 709	– de l'exercice précédent ⑩	4 412 094

Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric
directeur financier

A LAVERA, le 29032019

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE**2069RCI****SAS PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE**
392860243 IS1

Au titre de l'année N

31/12/2018

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case	
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant
	PME au sens communautaire

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC - CI Compétitivité et l'emploi	138 703

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	42 302
--	--------

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2 311 713
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	12 111

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France *S.A.S.*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Pétroineos Manufacturing France S.A.S.
Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Lavera
Ce rapport contient 26 pages
Référence : JE-192-332

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Pétroineos Manufacturing France S.A.S.

Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP 6, 13117 Lavera
Capital social : € 91 082 309

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pétroineos Manufacturing France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les dépenses de gros entretiens qui résulteront des prochains « grands arrêts » tel que décrit dans la note 4.2.1.2 « Provision pour gros entretiens et grandes révisions ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les charges en matière de retraite et d'obligations similaires, telles que décrit dans la note 4.2.1.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir le rapport de l'actuaire utilisé par la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

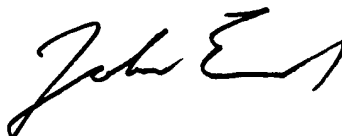
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 14 juin 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



John Evans
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	1 521 870	1 521 870		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 484 865	11 046 137	1 438 729	1 609 172
Fonds commercial	30 055	30 055		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	10 007 747	1 043 637	8 964 110	9 089 691
Constructions	17 247 163	11 102 916	6 144 247	6 776 653
Installations techniques, matériel, outillage	830 457 217	363 281 224	467 175 993	408 246 869
Autres immobilisations corporelles	9 953 635	9 007 411	946 223	963 574
Immobilisations en cours	181 816 285		181 816 285	170 519 370
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	34 509 816	2 770 000	31 739 816	31 739 816
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112	38 112
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 455 598		4 455 598	4 629 224
ACTIF IMMOBILISE	1 102 522 363	399 803 250	702 719 112	633 612 481
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	10 141 112	1 232 314	8 908 798	3 649 856
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	45 817 308		45 817 308	58 441 252
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	416 685		416 685	416 685
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	87 627 952		87 627 952	81 247 644
Autres créances	31 721 310		31 721 310	34 586 678
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 861 050		1 861 050	2 385 113
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	805 021		805 021	824 322
ACTIF CIRCULANT	178 390 440	1 232 314	177 158 126	181 551 550
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				12 670
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 280 912 802	401 035 564	879 877 238	815 176 700

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 91 082 309)	91 082 309	91 082 309
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 298 328	3 900 136
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	-30 271 234	-30 271 234
Report à nouveau	68 456 869	60 891 237
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 509 100	7 963 824
Subventions d'investissement	3 256 650	3 907 980
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	165 332 022	137 474 253
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	536 199	717 451
Provisions pour charges	160 077 813	173 005 278
PROVISIONS	160 614 012	173 722 729
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	3 719 012	3 599 896
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 122 470	147 837 271
Dettes fiscales et sociales	41 137 254	32 054 209
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 009 112	39 257 239
Autres dettes	335 942 345	281 230 342
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	553 930 193	503 978 957
Ecart de conversion passif	1 010	762
TOTAL GENERAL	879 877 238	815 176 700

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	215 729 661	331 253 963	546 983 625	497 245 080
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	215 729 661	331 253 963	546 983 625	497 245 080
Production stockée				
Production immobilisée			2 728 062	2 275 277
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 338 541	21 382 814
Autres produits			3 320 339	2 543 575
PRODUITS D'EXPLOITATION			606 370 567	523 446 745
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			33 394 116	-4 608 119
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			7 443 578	41 854 805
Autres achats et charges externes			358 257 878	316 082 845
Impôts, taxes et versements assimilés			9 506 070	9 886 497
Salaires et traitements			48 703 243	50 206 558
Charges sociales			25 983 771	24 709 279
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 012 856	27 183 054
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				11 174
Dotations aux provisions			40 210 487	42 827 547
Autres charges			11 112 283	4 984 366
CHARGES D'EXPLOITATION			561 624 282	513 138 006
RESULTAT D'EXPLOITATION			44 746 285	10 308 739
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			6 023 745	4 457 968
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				389
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 397
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 023 745	4 459 755
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 628 597	5 704 147
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			6 628 597	5 704 147
RESULTAT FINANCIER			-604 852	-1 244 392
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			44 141 433	9 064 347

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19	4 393
Produits exceptionnels sur opérations en capital	651 330	651 330
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	68 582	91 575
PRODUITS EXCEPTIONNELS	719 931	747 297
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-129 271	373 837
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-129 271	373 837
RESULTAT EXCEPTIONNEL	849 202	373 460
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 456 315	
Impôts sur les bénéfices	14 025 221	1 473 983
TOTAL DES PRODUITS	613 114 243	528 653 797
TOTAL DES CHARGES	584 605 144	520 689 973
BENEFICE OU PERTE	28 509 100	7 963 824

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	1 521 870		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 379 921		134 999
Terrains	10 007 747		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	8 151 292		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	8 912 083		183 789
Install. techniques, matériel et outillage ind.	746 240 897		84 216 320
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	1 475 260		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 017 284		461 091
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	170 519 370		84 577 428
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	953 323 932		169 438 628
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	34 547 928		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 629 224		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 177 152		
TOTAL GENERAL	1 006 402 875		169 573 627

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			1 521 870	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			12 514 920	
Terrains			10 007 747	
Constructions sur sol propre			8 151 292	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 095 871	
Installations techn., matériel et outillages ind.			830 457 217	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 475 260	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			8 478 375	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	73 280 513		181 816 285	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 280 513		1 049 482 046	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			34 547 928	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		173 626	4 455 598	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		173 626	39 003 526	
TOTAL GENERAL	73 280 513	173 626	1 102 522 363	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	1 521 870			1 521 870
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 770 750	305 442		11 076 192
Terrains	918 056	125 581		1 043 637
Constructions sur sol propre	5 676 392	207 938		5 884 329
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	4 610 330	608 257		5 218 587
Installations techniques, matériel et outillage industriels	337 994 028	25 287 196		363 281 224
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	990 907	60 692		1 051 599
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 538 062	417 750		7 955 812
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	357 727 775	26 707 414		384 435 189
TOTAL GENERAL	370 020 394	27 012 856		397 033 250

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	704 781		168 582	536 199
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	12 670		12 670	
Provisions pour pensions, obligations similaires	81 065 716	6 092 226	4 297 477	82 860 465
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	91 939 563	34 118 260	48 840 474	77 217 349
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	173 722 729	40 210 487	53 319 203	160 614 012
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 770 000			2 770 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 310 891		78 577	1 232 314
Dépréciations comptes clients	9 343		9 343	
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	4 090 233		87 919	4 002 314
TOTAL GENERAL	177 812 962	40 210 487	53 407 123	164 616 326
Dotations et reprises d'exploitation		40 210 487	53 338 541	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			68 582	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	38 112		38 112
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 455 598		4 455 598
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 627 952	87 627 952	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	39 995	39 995	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 330	3 330	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	8 135 140	8 135 140	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	22 457 328	22 457 328	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 085 518	1 085 518	
Charges constatées d'avance	805 021	805 021	
TOTAL GENERAL	124 647 994	120 154 284	4 493 710

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

173 626

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 719 012	3 719 012		
Fournisseurs et comptes rattachés	145 122 470	145 122 470		
Personnel et comptes rattachés	13 599 352	13 599 352		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 188 795	10 188 795		
Etat : impôt sur les bénéfices	14 079 634	14 079 634		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 617 171	2 617 171		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	652 302	652 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 009 112	28 009 112		
Groupe et associés	335 942 345	335 942 345		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	553 930 193	553 930 193		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

873 466

Emprunts remboursés en cours d'exercice

754 350

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Déclaration au 31/12/2018

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		7 120 045	
Créances rattachées à des participations		38 112	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières		3 559 571	
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		75 721 412	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		3 719 012	
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 319 867	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		335 942 345	

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	137 474 253
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	137 474 253

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		7 963 824
Variations des subventions d'investissement	651 330	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	7 963 824	
Résultat de l'exercice		28 509 099

SOLDE	27 857 769
--------------	-------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	165 332 022
------------------------------------	-------------

[illegible]

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309	91 082 309
Nombre d'actions					
- ordinaires	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667	26 666 667
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	546 983 625	497 245 080	491 938 973	516 685 671	453 208 582
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	58 806 856	57 983 796	59 750 972	62 008 314	47 308 203
Impôts sur les bénéfices	14 025 221	1 473 983	13 638 452	4 754 821	1 601 463
Participation des salariés	2 456 315		2 268 746	372 150	
Dot. Amortissements et provisions	13 816 220	48 545 989	6 429 526	50 086 722	40 958 375
Résultat net	28 509 100	7 963 824	37 414 247	6 794 621	4 748 364
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,59	2,12	1,64	2,13	1,71
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,07	0,3	1,4	0,25	0,18
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	698	676	690	669	649
Masse salariale	48 703 243	50 206 558	45 456 001	44 842 485	39 742 499
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	25 983 771	24 709 279	27 456 909	23 477 020	19 487 800

Pétrolneos Manufacturing France SAS (« la Société ») est domiciliée en France. Le siège social est situé Avenue de la bienfaisance, BP6, 13 117 LAVERA.

Les comptes de la Société sont consolidés dans la société mère Petroineos Trading Limited, domiciliée au Royaume-Uni, située Ogier House The esplanade St Helier, JE4 9WG JERSEY.

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques et de recherche. La Société rassemble uniquement les activités de raffinage. Ses activités de production s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel les sociétés qui exploitent le site se refacturent les coûts encourus avec une marge.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RAS

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des normes comptables ANC n°2014-03. Les chiffres comparatifs sont les chiffres au 31 décembre 2018.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au coût historique et amorties selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

Les créances et dettes en devises sont réévaluées au cours du 31 Décembre publiés par la Banque de France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'associé unique a arrêté les états financiers le 28 juin 2019.

3. CICE

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La Société a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2018 un CICE de 139 K€ correspondant à 6% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion du CICE à 6% concernant les rémunérations encourues en 2018 mais versées en 2019 (congrés payés, RTT, primes...) qui n'a pas donné lieu à un produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant sur la détermination de son montant.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité de Normalisation comptable de février 2013.

Le CICE 2018 a été imputé en totalité sur l'impôt 2018 et a permis de financer notamment les efforts en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat de l'actif immobilisé

4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles ¹

La méthode du traitement des immobilisations par composant a été appliquée.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction des durées de d'utilité suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'utilité depuis le 1 ^{er} janvier 2012
Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	10 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 30 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	5 à 8 ans
Logiciel	1 à 10 ans

La Société ne pratique pas d'amortissement dérogatoire.

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une assurance certaine sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs

Les principaux projets en cours sont les suivants :

- le projet « S5-SGT », qui concerne le remplacement de chaudières ;
- le projet « Deep Cut », qui vise à l'amélioration de la récupération des distillats moyens ;
- le programme de rénovation des bacs de stockage de la raffinerie, entrepris depuis 2011, qui génère des dépenses de plusieurs millions d'euros par an : 24 100 K€ en 2018 (26 100 K€ en 2017)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les frais d'établissements se compose de frais d'acquisition pour d'un montant de 1,5 m€.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

4.1.2. Immobilisations financières ²

Les participations sont évaluées au coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Les prêts et autres immobilisations financières (dépôts et autres créances immobilisés) sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont dépréciés le cas échéant, par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

Les autres immobilisations financières au 31 décembre 2018 se décomposent comme suit :

¹ Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

² Voir le tableau de variation des immobilisations et amortissements présenté en annexe.

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Exeltium	3 560	3 733
GRT Gaz	800	800
GPMM	96	96
Total Autres immobilisations financières	4,456	4,629

4.2. Etat des provisions

4.2.1. Provisions pour risques et charges ³

4.2.1.1. Provisions pour pensions et obligations similaires

Au titre de ses salariés propres, la Société reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSI), préretraite postés et divers autres engagements sociaux (IDR, mutuelle, médailles du travail). Ce sont des régimes à cotisation définies.

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les principales hypothèses actuarielles retenues aux fins de l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	1,75%	1,75%
Evolution annuelle des salaires	2,75%	2,75%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Age de départ à la retraite ⁽²⁾	62 ans	62 ans
Table de mortalité	Actifs : INSEE TH/TF 12 14 Retraités : TGH/TGF 2005	Actifs : INSEE TH/TF 12 14 Retraités : TGH/TGF 2005

1) Taux d'actualisation différent selon les plans et leurs durées correspondantes.

2) Tenant compte des nouvelles modalités législatives.

L'évolution de l'engagement net des fonds entre 2017 et 2018 se présente comme suit :

	Engagements calculés	Ecarts actuariels différés	Autres écarts	Engagements comptabilisés
	En milliers d'euros			
Au 1er janvier 2018	99 034	(17 968)	-	81 066
Coûts des services	3 122	-	-	3 122
Intérêts	1 736	-	-	1 736
Paiements	(4 297)	-	-	(4 297)
Ecarts actuariels	3 696	(3 696)	-	-
Amortissements	-	1 247	-	1 247
Autres écarts	(13)	-	-	(13)
Au 31 décembre 2018	103 278	(20 417)	-	82 861

Les engagements de retraite sont comptabilisés nets des actifs en fonds, qui représentent un montant de 1,8 M€.

³ Voir le tableau de variation des provisions et dépréciations présenté en annexe.

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01. La Société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

4.2.1.2. Provisions pour gros entretiens et grandes révisions

La société a l'obligation de procéder à la revue régulière de ses installations.

Les dépenses de grands arrêts des installations industrielles de la raffinerie, notamment les unités UOA et UOB sont provisionnées en compte de provision pour charges sur la période s'écoulant entre deux arrêts.

Les Grands Arrêts s'effectuent avec une périodicité qui peut aller jusqu'à 6 ans en fonction de l'unité.

Le montant de la provision est une estimation basée sur le montant de l'arrêt précédent éventuellement modifié entre 2 arrêts par la survenance de faits nouveaux qui permettrait d'affiner cette estimation et prenant en compte des hypothèses d'inflation.

La provision constituée pour faire face aux charges induites par ces prochains arrêts s'élève à 77.2 M€ (dont 14.7 M€ en charges sur l'exercice).

4.2.1.3. Provision pour pertes de change

Une provision pour perte de change est constituée pour la valorisation des dettes et créances libellées en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2018.

En référence au nouveau règlement ANCN°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable obligatoirement aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017, les écarts de change sur les dettes et créances commerciales doivent être reclassés en résultat d'exploitation et non plus en résultat financier.

4.2.1.4. Autres provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Les autres provisions pour risques et charges concernent principalement des provisions relatives aux litiges et aux conséquences des derniers contrôles URSSAF, notamment le paiement de charges sociales sur les coûts de service du plan de retraite RSI.

En 2017 a été conclu un accord avec les salariés bénéficiaires du RSI afin de cristalliser leurs droits au 31 Décembre 2016.

4.3. Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises est converti au taux de clôture.

4.4. Stocks

Les stocks de production et les stocks de pièce de rechange à caractère non immobilisable sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation des stocks de pièces de rechange est très proche de celle du marché.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision pour dépréciation concerne majoritairement les stocks de pièces de rechange à rotation lente.

Les stocks au 31 décembre 2018 se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Produits pétroliers	45 817	58 441
Matières consommables	470	345
Pièces de rechange	5 182	4 616
Valeur brute	51 469	63 402
Provision pour dépréciation	(1 232)	(1 311)
Valeur nette	50 237	62 091

Les stocks de la Société sont composés de :

- pétrole brut et de produits raffinés, nécessaires aux besoins du Groupe Pétroineos ;
 - naphta, nécessaire aux besoins du Groupe Ineos
 - butane et propane, suite au rachat des titres Geogaz à BP France le 15 novembre 2016
- Ces produits sont stockés par la Société sur les sites de Manosque, Geosel, et Geogaz. Ils sont légalement détenus par la Société, sous la forme juridique d'un prêt de consommation de stock définis par les accords suivants :
- *Crude Oil and Refined products loan and repayment agreement*, conclu avec Petroineos Trading Limited ("PITL")
 - *Naphta loan and repayment agreement*, conclu avec Ineos Europe AG ("IEAG")
 - *Butane loan and repayment agreement*, conclu avec PITL

Selon ces accords, l'emprunteur (la Société) est propriétaire du stock et s'engage à rétrocéder la même quantité et la même qualité de produits sur demande au prêteur (PITL ou IEAG). Dans ce contexte, l'achat de stocks est enregistré dans les livres légaux de la Société en stock et en contrepartie d'un passif du même montant représentant l'obligation de restituer le stock. Tous les coûts relatifs à ces stocks sont supportés par le prêteur, PITL ou IEAG.

Au 31 décembre 2018 la valeur nette du stock à restituer à PITL est de 45 817 K€ (incluant les stocks de Geogaz).

4.5. Créances et dettes ⁴

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances libellées en monnaie étrangère sont évaluées au cours interbancaire de la dernière bourse au 31 décembre 2018. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion actif et passif qui figurent au bilan découle de cette évaluation.

Par ailleurs la position de change désormais utilisée pour la détermination de la provision pour risque de change est déterminée devise par devise et non plus toutes devises confondues. Selon l'article 17 du présent règlement, la première application constitue un changement de méthode dont l'impact doit être appréhendé à l'ouverture de l'exercice dans les capitaux propres.

La ventilation par échéance des créances et dettes est présentée en annexe ⁴.

⁴ Voir l'état des créances et dettes présenté en annexe.

Le poste charges constatées d'avance d'un montant de 805 K€ est essentiellement relatif à l'étalement des charges d'assurances du site.

4.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec des filiales détenues en totalité le groupe Ineos et Petrochina et sont conclues à des conditions normales de marché.

Le détail de tous les postes affectés par des transactions avec des parties liées sont présentés en annexe⁵.

Quotas d'émissions de CO2

L'Etat attribue gratuitement, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à la Société selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'union européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (PNAQ3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Société applique les nouvelles dispositions comptables de l'ANC 2012-03. Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Si le nombre de quotas disponible à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée, une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture.

La Société a retenu le modèle de production pour la comptabilisation et le suivi de ses quotas d'émission dans une comptabilité matière tenue hors bilan, à savoir que les consommations sont enregistrées dans le coût de production. La valeur comptable des stocks de quotas est nulle à la clôture de l'exercice. La Société a consommé au titre de l'exercice 2018 1 568 K tonnes de quotas de CO2.

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice de nos commissaires aux comptes s'élève à 54,000 €.

5. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements financiers hors bilan

⁵ Voir le tableau des éléments relevant de plusieurs postes de bilan présenté en annexe.

Engagements liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31 décembre 2018	31 décembre 2017
En milliers d'euros			
Instruments financiers conclu en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées.	96,5	103,8
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre des huiles minérales, Trésor Public (TP 1998) et Seveso.	23,8	23,8

5.2 Engagement financiers au bilan

Le montant de engagements financiers au passif du bilan est de 3,719 m€ et est relatif à des prêts accordés par le GIE Gexaro dans le cadre de financement d'immobilisations appartenant à PIMF mais qui sont dédiées à 100 % au GIE.

Au 31/12/2018 il y a 10 prêts en cours (1 en 2012/ 1 en 2013/ 1 en 2014/ 1 en 2015/ 4 en 2016 et 2 en 2018).

Ces prêts ont une durée identique de 8 ans à partir de leur mise en place et un taux de 3%.

Pour information le solde au 31/12/2017 était de 3,719 m€.

5.3 Rémunérations du dirigeant

L'information n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à publier une rémunération individuelle.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement important survenu depuis la clôture de l'exercice.

7. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

7.1. Produits à recevoir

Les produits à recevoir concernant les postes suivants :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Clients - Factures à établir	32 246	32 898
Fournisseurs – Avoirs à recevoir	30	1
CICE	139	238
Total Produits à recevoir	32 414	33 137

7.2. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	70 517	53 354
Fournisseurs d'immobilisations – Factures non parvenues	28 009	39 257
Charges de personnel – Congés payés, primes, intéressement, participation	13 588	15 866
Organismes sociaux – Charges sociales et assimilées	7 054	7 920
Etat – Autres taxes	321	313
Total Charges à payer	119 489	116 710

7.3. Capital social

Le capital social est de 91 082 K€. Aucune action n'a été créée ni remboursée au cours de l'exercice.

Il est constitué de 26 666 667 actions ayant une valeur nominale de 3.4156 € chacune, entièrement libérées et détenues par Petroineos Refining II Limited.

7.4. Charge d'impôt

	Au 31 décembre 2018			
	Résultat avant impôt	Réintégrations /Dédutions	Impôt dû (Economie)	Résultat net après impôt
	En milliers d'euros			
Résultat d'exploitation	44 746	117	15 390	29 356
Résultat financier	(605)	(4 065)	(1 602)	997
Résultat exceptionnel	849		291	558
Participation	(2 456)	2456		(2 456)
Résultat comptable	42 534	(1 492)	14 080	28 455
Mécénat	-	-	(42)	42
Autres éléments	-	-	(12)	12
Déficit imputable		-		
Total			14 025	28 509

Ci-dessous le suivi des allègements (accroissement) de la dette future d'impôts :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Pertes reportables	-	-
Différences temporaires		
Contribution sociale de solidarité des sociétés	321	313
Effort construction	216	194
Provision pour restructuration	-	-
Retraites (hors médailles)	79 079	77 265
Provision pour risques et charges	-	-
Provision pour charges sociales (RSI/RSN)	-	-
Dépréciation des stocks	1 322	1 311
Divers	(8)	(7)
Total différences temporaires	80 840	79 076
Total pertes reportables et différences temporaires	80 840	79 076

Effet d'impôt

27 833

27 226

La Société est sortie de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2011.

7.5. Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous correspond :

- au montant des services facturés principalement dans le cadre du contrat de façonnage conclut avec PITL, conformément aux dispositions contractuelles (chiffre d'affaires « Export »).
- au montant des services facturés à des tiers, principalement dans le cadre de refacturations de coûts, lorsque les services ont été rendus (majoritairement comptabilisé dans le chiffre d'affaires « France »).

	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
	En milliers d'euros					
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	215 730	331 254	546 984	213 438	283 807	497 245
Total	215 730	331 254	546 984	213 438	283 807	497 245

7.6. Effectifs moyens

Les effectifs moyens se décomposent comme suit :

	Au 31 décembre 2018
Cadres	215
Agents de maîtrise et techniciens	485
Employés et ouvriers	26
Effectif total	726

7.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

	Au 31 décembre	
	2018	2017
	En milliers d'euros	
Charges exceptionnelles diverses	129	(366)
Valeur comptable nette	-	-
Reprises de provisions	720	84
Produits exceptionnels	-	656
Résultat exceptionnel	849	374

PETROINEOS MANUFACTURING FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée

au capital de 91 082 309 Euros

Siège social : Avenue de la Bienfaisance - BP6 - 13117 LAVERA

RCS AIX EN PROVENCE 392 860 243

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
LE 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit juin à 11 heures 30,

L'Associé Unique de la société Petroineos Manufacturing France SAS, la société Petroineos Refining Limited représentée par Monsieur Franck DEMAY,

propriétaire des 26 666 667 actions composant le capital social de la société Petroineos Manufacturing France SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

Résolutions Ordinaires :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat,
- Déclaration des stocks SAGESS entreposés

Résolutions Extraordinaires :

- Augmentation de capital social réservée aux salariés en application de l'article L 225-129-6 du code de commerce,
- Pouvoirs pour les formalités

Résolutions Ordinaires :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 28 509 099 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à 28 509 099 euros de la façon suivante :

- 1 425 455 euros à la réserve légale,
- le solde au report à nouveau, soit 27 083 644 euros

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 105 147 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique rappelle qu'un contrat d'entreposage en date du 26 mai 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Brut	192 008

Un second contrat d'entreposage en date du 29 juin 2017 a été mis en place entre la SAGESS et la société Petroineos Manufacturing France SAS.

Dans le cadre de ce contrat ayant pris effet au 1^{er} mai 2017, la SAGESS a la possibilité d'entreposer sur le site de LAVERA les volumes de produits suivants :

	Quantité en M 3
Base Oxyfree	15 129
Carburéacteur	24 671

Aux termes de ces contrats, Petroineos Manufacturing France SAS a souscrit un certain nombre d'obligations relatives à la garde et à la conservation des produits pétroliers de la SAGESS, partie intégrante du dispositif de stockage stratégique de l'Etat Français.

Il est rappelé que les produits entreposés au titre des contrats d'entreposage sont la propriété exclusive et inaliénable de la société SAGESS qui seule peut en disposer. En particulier, aucune sûreté ou autre garantie ne peut être prise ou inscrite sur les produits SAGESS.

La présente résolution, partie intégrante du procès-verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes, sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Résolutions Extraordinaires

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, agissant dans le cadre de la consultation triennale prévue par l'article L 225-129-6 du code de commerce :

- constate que le capital est entièrement libéré et que les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce, représentent moins de 3 % du capital social,
- décide d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant maximum de 10 % dont le droit de souscription serait réservé aux salariés adhérents à un Plan d'Epargne Entreprise établi par la société dans les conditions prévues par les articles L 3332-1 et suivants du code du travail.

L'Associé Unique délègue au Président pour une durée de dix mois, à compter de ce jour, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet de déterminer les modalités de l'augmentation de capital et notamment le prix d'émission, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions ou constater la libération par compensation, constater la réalisation de l'augmentation de capital, et plus généralement, prendre toutes mesures utiles, effectuer toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation de capital et notamment les formalités légales et modifications corrélatives des statuts de la société

Cette résolution est refusée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
Petroineos Refining Limited
Franck DEMAY